

PLEIN SUD  
PARLONS-EN !

Informez-vous et exprimez-vous  
dans le cadre du projet !



21  
janvier  
2021

# RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

Réunion publique en visioconférence



**Roissy  
EN-BRIE**



**cndp** Commission nationale  
du débat public

# **Roland DE PHILY**

# **Patrick NORBYNBERG**

---

Garants de la concertation préalable  
Commission Nationale du Débat Public

# La concertation préalable : qu'est-ce-que c'est ?

Une procédure organisée en amont d'un projet susceptible d'avoir un impact sur l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique d'un territoire.



## LES OBJECTIFS



Informer le public de manière claire et transparente sur les données et enjeux du projet.



Créer un espace de dialogue pour recueillir les observations et propositions liées au projet

Une démarche suivie par les garants de la Commission Nationale du Débat Public



Un rôle de tiers-garance

# Rappel du dispositif de concertation



- Dossier de concertation
- Page web dédiée au projet accessible via le site de la ville
- Dossier de présentation du projet aux services techniques de la mairie



- Réunions publiques - 12/10 (environ 70 participants) et ce soir
- **Visite de site – inscription obligatoire**  
~~4/11 > 14h~~  
~~Angle de la route de Monthéty et de la rue du Pommerot~~  
~~Supprimée en raison des mesures gouvernementales liées au contexte sanitaire~~
- Ateliers citoyens – **en ligne et en visioconférence suite aux mesures gouvernementales liées au contexte sanitaire**  
10/12 – Justification du site du projet – 26 participants  
17/12 – Fonctionnalités du projet – 22 participants  
12/01 – Insertion environnementale du projet – 32 participants
- Adresse mail dédiée : [projetpleinsud@roissyenbrie77.fr](mailto:projetpleinsud@roissyenbrie77.fr)
- Envoi d'avis & contributions par voie postale :  
*Direction des Services Techniques, service urbanisme, à l'attention de Messieurs les garants, 34-36, rue de Wattripont, 77680 Roissy-en-Brie.*
- Permanences des garants :  
*16 décembre 2020*  
*20 janvier 2021*

# Et après ?

---

- L'ensemble des contributions sont analysées et les garants établissent un bilan qui est rendu public
- La ville de Roissy-en-Brie publie les mesures tirées des enseignements de la concertation
- Les études sont complétées et affinées, prenant en compte les avis et contributions des publics issus de la démarche de concertation préalable
- Les Personnes Publiques Associées et l'Autorité Environnementale émettent leurs avis sur le projet en amont de l'enquête publique
- Le public est invité une dernière fois à émettre ses avis au cours de l'enquête publique sur la base d'un projet abouti (déclaration de projet & mise en compatibilité du PLU).
- A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur émet un avis
- Si avis favorable du commissaire enquêteur, le projet fait l'objet d'une déclaration et peut être lancé.

# Jonathan ZERDOUN

---

Premier adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme,  
de l'Environnement, des Grands projets, des Travaux  
et des Quartiers

# Rappel de l'esprit de la concertation

---

- Faire participer le public.
- Mieux prendre en compte l'avis des Roisséens pour coconstruire ensemble le projet.



- **Un constat : les débats ont eu lieu, les associations ont pu s'exprimer.**
- **Un enjeu fort : la recherche d'équilibre pour le projet Plein Sud.**

# Kyvan FARZAMI

---

Animateur de la démarche de concertation  
Aire Publique

# Synthèse de la concertation : Développement durable & fonctionnalités

---

- Permettre le **recours au déplacements doux et actifs**, en maillant le quartier de trames viaires permettant l'usage de ces modes et en limitant le recours à la voiture. Permettre toutefois la **desserte du cœur du quartier en bus**.
- Proposer **une centralité de quartier à proximité de la « bande agricole »**, qui devra permettre une **animation constante**, sans pour autant s'inscrire en concurrence avec les polarités commerciales du reste de la ville.
- Faire du quartier un espace exemplaire en termes de modes d'habitat et d'usage en accordant une certaine importance aux espaces publics.
- Des avis différenciés sur la présence de l'habitat pavillonnaire dans le futur quartier : **créer des maisons individuelles dans la continuité des Terres Rouges** ou **limiter l'étalement urbain en privilégiant les petits collectifs?**
- **Créer du rythme au travers du bâti** : varier les formes, les hauteurs et les matériaux → **insérer les futures constructions dans le paysage** & créer une **véritable identité pour chaque îlot**.
- Faire du quartier un **véritable pôle de vie** : commerces, mixité sociale et générationnelle, espaces mutualisés, forum collectif avec l'organisation d'animations.

PLEIN SUD  
PARLONS-EN !



Vos  
questions



# Synthèse de la concertation : Environnement & espaces naturels

---

- **Intégrer et faire apparaître la continuité écologique traversant le quartier sur un axe nord-ouest/sud-est**, afin de ne pas rendre constructible sur une largeur moyenne de 100m environ ce corridor, et le connecter à son prolongement nord et sud.
- **Faire la part belle à la nature dans le quartier** : continuités avec les zones humides, espaces publics largement végétalisés, présence de jardins/vergers partagés. Faire revenir la nature en ville, au cœur des îlots urbains.

PLEIN SUD  
PARLONS-EN !



Vos  
questions



# Synthèse de la concertation : Le maraîchage productif

---

- **Accorder une place importante à la préservation des espaces agricoles, en limitant leur consommation (recours à l'habitat intermédiaire et collectif).** Ces activités agricoles devront souligner la singularité du quartier.
- **Laisser une place à l'agriculture urbaine, notamment au-delà des lignes à haute tension,** en agrandissant l'espace destiné à l'accueillir et en la diffusant à travers le quartier.
- **Création d'une AMAP** pour exploiter les terres dévolues au maraîchage favorisant ainsi le circuit court. **Développer l'éducation et l'éveil aux « bonnes pratiques » alimentaires** dans le cadre d'une maison de quartier.

PLEIN SUD  
PARLONS-EN !



Vos  
questions

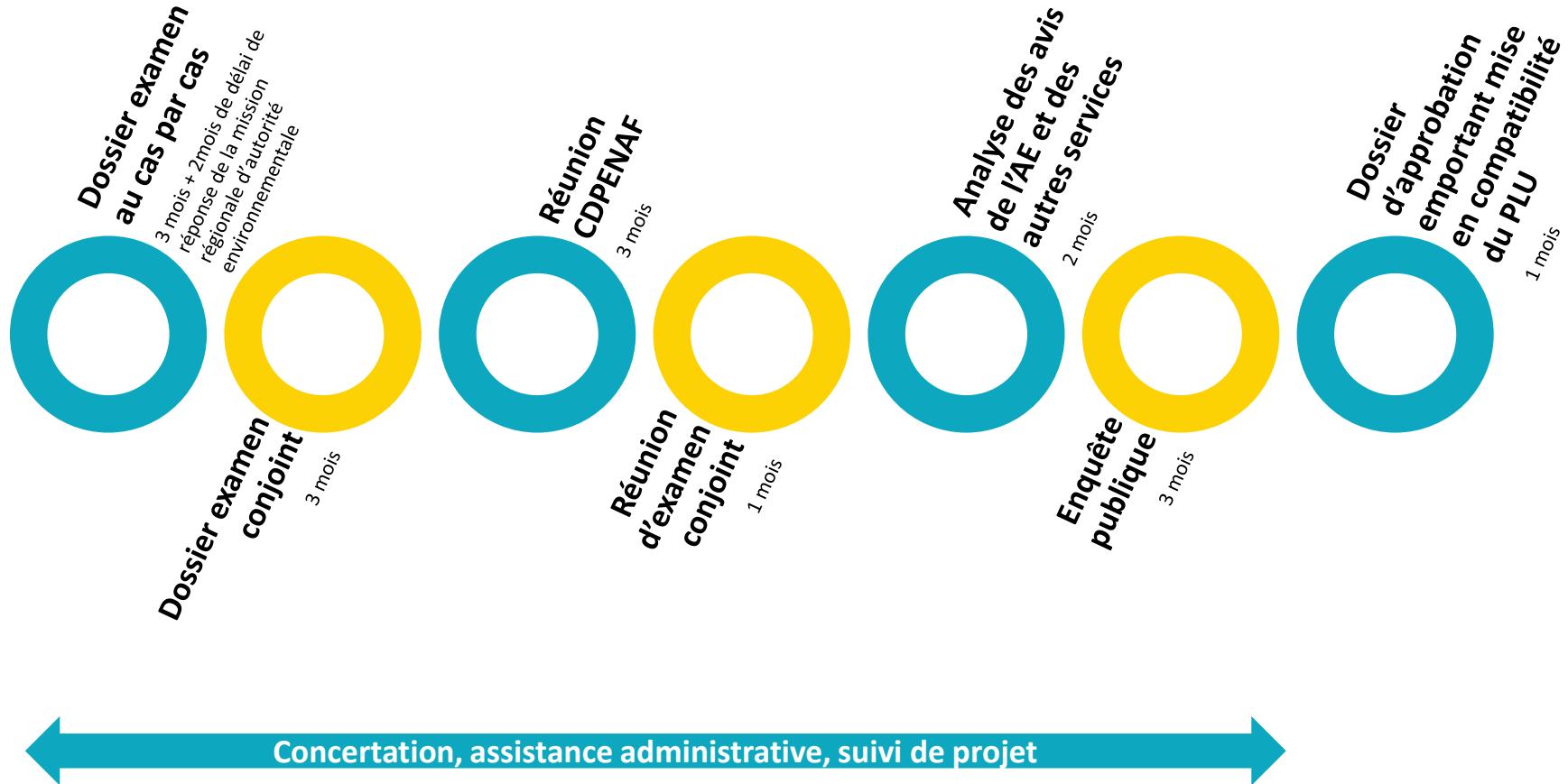


# Jonathan ZERDOUN

---

Premier adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme,  
de l'Environnement, des Grands projets, des Travaux  
et des Quartiers

# Calendrier du projet



# François BOUCHART

---

Maire de Roissy-en-Brie  
Premier Vice-président de la communauté  
d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

PLEIN SUD  
PARLONS-EN !

Informez-vous et exprimez-vous  
dans le cadre du projet !

Merci pour votre attention !

